

Folofolo

Revue des sciences humaines et des civilisations africaines

N° Décembre 2020

Tome 1

ISSN 2518-8143



FOLOFOLO
Revue des sciences humaines et des
civilisations africaines

Décembre 2020

Tome 1

<http://www.folofolo.univ-ao.edu.ci>

Administration et Rédaction

Directeur de publication BAMBA Mamadou

Rédacteur en chef KAMARA Adama

Rédacteur en chef adjoint KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster ALLABA Djama Ignace

Chargé de diffusion et de marketing ALLABA Djama Ignace

Trésorière KOUADIO Affoué Sylvie

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

Sékou BAMBA, Directeur de recherches, Université Félix Houphouët-Boigny/IHAAA

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, Université Félix Houphouët-Boigny/IHAAA

OSSEYNOU Faye, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

LATTE Egue Jean Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

KOUAKOU Antoine, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

GUIBLEHON Bony, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ASSI Kaudjis Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

Marie MIRAN, Maître de conférences, EHESS/IMAF Paris

GBODJE Sékré Alphonse, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Kouakou Siméon, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BATCHANA Essohanam, Maître de conférences, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Maître de conférences, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BEKOIN Tano Raphaél Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de lecture

KOUAKOU Antoine

BATCHANA Essohanam

CISS Ismaila

VEI Kpan Noël

GOMA-THETHET Joachim Emmanuel

N'SONSSISA Auguste

CAMARA Moritié

FAYE Osseynou

IDRISSA Bâ

BAMBA Mamadou

SARR Nissire Mouhamadou

GOMGNIMBOU Moustapha

DEDOMON Claude

DEDE Jean Charles

BAMBA Aboulaye

DIPO Ilaboti

EDITORIAL

Prétendre écrire l'histoire de la civilisation africaine peut paraître une gageure.

En effet, des faits restent peu connus, et l'exploration intellectuelle et scientifique de l'Afrique n'est pas toujours chose aisée.

Le chercheur doit recueillir, classer et critiquer les sources écrites et orales de même qu'une documentation abondante pour aboutir à la vérité scientifique.

Il est pourtant nécessaire de réanimer à travers des écrits originaux la réalité substantielle de la civilisation africaine de l'époque antique à la période contemporaine en passant par les périodes médiévales et modernes.

C'est à cette tâche que s'est consacré ce numéro de la revue "FoloFolo".

Les propositions de sujets et les diverses approches scientifiques dans une entière liberté d'expression se sont avérées enrichissantes.

Ce numéro de décembre 2020 explore la science dans sa diversité.

Le résultat recherché est de connaître l'Afrique et ses civilisations dans sa profondeur et bien sûr avec ses joies et ses peines, mais aussi et surtout de proposer des pistes pour un développement durable de ce continent.

La pluralité des articles, l'originalité des problématiques et la diversité des sujets autorisent à penser que ce numéro sera accueilli à sa juste valeur par les universitaires.

Bamba Mamadou

TABLE DES MATIERES

Konnegbéne LARE / Kokou TCHALLA: Pratiques informelles d'épargne-crédit des femmes en milieu rural et contribution à l'autonomisation socio-économique dans la Région des Savanes au Nord-Togo	7–24
KOUI Kéassemaé Elysée: La médecine traditionnelle en quête de revalorisation en Côte d'Ivoire : réussir la prise en compte du système thérapeutique en contexte moderne Wê	25–42
Joseph WOU DAMMIKÉ: Femmes et combat pour l'accèsion aux postes électifs dans le Diamaré (Extrême-Nord Cameroun) : cas de Foutchou Julienne	43–56
KOUADIO Kouakou Didié: L'impact socioculturel des guerres dans le baoulé sud en côte d'ivoire : le cas de la region de hiré (1784-1969)	57–69
Grégoire LEFOUOBA: Les fondements de la gouvernance politique sous les lumières Rousseau	70–81
Martin ADANVOESSI / Raymond-Bernard AHOUAN DJINO U / Clarisse NAPPORN / Cédric ASSOGBA: L'orientation professionnelle au secondaire : de l'absence des structures d'orientation à une orientation spontanée à Avrankou (Bénin)	82–95
Saïd Kolawolé Hounkponou / Rodéric Roland Singbénou Sagbo / Sedjro Gilles Armel Nago / Immaculée Agossi Hounkpè / Jacob Afouda Yabi : Vulnérabilité de la culture de maïs dans la commune de Dangbo face aux changements climatiques	96–111
Ana María DJÉ: La cultura africana en la enseñanza del español en Costa de Marfil (Manuel Horizontes)	112–127
BAMBA MAMADOU: Notes sur l'éthique dans l'écriture de l'histoire contemporain	128–140

Idrissa BA : « L’islam noir » : sens, trajectoire et critique d’un concept appliqué au Sénégal 141–157

TOME Adama: L’art lobi au contact de la colonisation : innovation ou inertie ? 158–184

SERI JEAN-JACQUES: La prolifération des églises évangéliques en Côte d’Ivoire (1980-2000): forces et faiblesses 185–199

EI Hadji Malick DEME: Survivances pharaoniques dans la titulature des rois africains : le cas du serpent et du vautour 200–214

Mamadou DIA / Boubacar SANOGO / Arnaud RICHARD: Le français de la presse écrite malienne : entre nouvelles pratiques professionnelles et créativité linguistiques 215–232

Ibrahima TRAORE: Difficultés d’application de la prohibition des punitions corporelles par les enseignants au Mali 233–246

Souleymane YORO / Fatou NDIAYE: Les activités langagières orales: quelles stratégies pour une qualité des apprentissages au préscolaire ? Le cas du langage dans l’Inspection de l’Éducation et de la Formation de Dakar-Plateau au Sénégal 247–269

PALÉ Miré Germain / KONÉ Odanhan Moussa : Los recursos naturales del Sahara Occidental, una “llave” para la hegemonía geoeconómica marroquí 270–284

Femmes et combat pour l'accèsion aux postes électifs dans le Diamaré (Extrême-Nord Cameroun) : cas de Foutchou Julienne

Joseph WOU DAMMIKÉ, Ph.D
Département d'histoire,
Faculté des Arts,
Lettres et Sciences Humaines,
Université de Maroua

Résumé

L'arène politique locale dans le département du Diamaré a été dominée pendant plusieurs décennies par les hommes au détriment des femmes. Ces dernières, ont été exclues de la scène politique à cause de pesanteurs socioculturelles peu favorables en leur faveur. Malgré le retour au multipartisme des années 1990, la femme se bat pour pouvoir s'exprimer politiquement dans cette région. Pour mettre un terme à cette injustice, l'action des Organisations Non Gouvernementales (ONG), des associations de la société civile et la détermination de certaines actrices politiques ont contribué à déconstruire les mentalités peu favorables à l'accèsion des femmes aux postes électifs. Cependant, une femme a su briser ces tabous jusqu'à briguer le poste de sénatrice malgré l'opposition véhémente de ses propres camarades de parti à savoir le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC). Il s'agit de Foutchou Julienne. A travers elle, il est question d'explorer l'une des facettes encore peu méconnues des obstacles à l'accèsion des femmes au parlement, au sénat et aux mairies. La réalisation de cet article a nécessité la consultation des sources classiques (écrites, orales, iconographiques) et la littérature grise.

Mots clés : femme, élection, Foutchou Julienne, Diamaré, Nord-Cameroun

Introduction

L'avènement du multipartisme des années 1990 a eu pour conséquence la formation de plusieurs partis politiques sur le territoire camerounais. Les Camerounais ont désormais la possibilité d'adhérer soit au parti au pouvoir soit aux partis d'opposition. L'exercice démocratique s'apprécie alors par le libre militantisme des citoyens dans les formations politiques de leur choix, de briguer des postes électifs, la liberté de manifester sans inquiétude. Théoriquement, tout camerounais des deux sexes peut décliner son appartenance à un parti et à travers ce dernier se faire investir comme candidat aux élections législatives, municipales, sénatoriales ou présidentielles. Cependant, en pratique, les règles du jeu changent en fonction des forces en présence, des opportunités et parfois à cause des clichés et stéréotypes qui handicapent certains candidats. Pour le cas singulier de Foutchou Julienne, elle a eu le malheur de porter sur elle deux « stigmates ». D'une part, elle est une femme en face des hommes qui nourrissent les mêmes ambitions qu'elle et, d'autre part, elle est qualifiée d'allogène à la ville de Maroua. Compte tenu de ces obstacles, comment a-t-elle réussi à se frayer un chemin dans l'arène politique locale au point de briguer des postes électifs ? Ainsi, qui est Foutchou Julienne ? Quelles sont ses origines familiales et sa formation socioprofessionnelle ? Quand, comment et

pourquoi s'est-elle engagée en politique ? Quels sont les obstacles auxquels elle a fait face pour s'imposer comme sénatrice ?

1- Biographie succincte de Foutchou Julienne

Cette biographie vise à cerner les origines, la naissance et l'éducation de Foutchou Julienne d'une part et, sa formation, sa carrière professionnelle ainsi que son engrangement dans la société civile, d'autre part.

1-1 - Origine familiale, naissance, éducation et les activités socio-professionnelles de Foutchou Julienne

Née vers 1957 à Djagara dans le canton de Midjivin dans l'actuel département du Mayo Kani, Région de l'Extrême-nord Cameroun, Foutchou Julienne est issue du couple Djakaou Bouitoukoua son père, une autorité traditionnelle et Djabousa, mère, une ménagère¹. Tous deux de l'ethnie Guiziga. Les Guiziga sont disséminés dans deux départements de la région à savoir le Mayo Kani dont le chef-lieu est Kaélé et dans le Diamaré, chef-lieu Maroua. C'est dans la société guiziga de Midjivin encore plongée dans la tradition qu'elle vient au monde dans un contexte particulier. En effet, sa mère qui est la seconde femme est victime des décès précoces de ses enfants. Lorsqu'elle enfanta une fille après cette série de décès, elle et son mari consentirent à l'appeler Foutchou qui signifie « cendre », c'est-à-dire de la poussière pour traduire qu'elle aussi va se volatiliser comme ses frères. Il est important de noter à la suite de Guy Pontié que chez les Guiziga,

le choix du prénom peut être lié au rang de naissance, aux circonstances de temps ou de lieu de l'accouchement, aux espérances de vie que l'on accorde à l'enfant, à ses caractéristiques physiques ou plus souvent encore à la nature des relations que les parents entretiennent avec leurs voisins au moment de la naissance. Le prénom est ainsi, en lui-même, une source de renseignements précieux (Pontié, 1973 : 90).

Dès lors, le choix du nom Foutchou y trouve toute son explication du fait des événements tragiques qui ont précédé sa naissance. Cependant, ce nom à connotation apocalyptique, lui a plutôt porté bonheur. Elle va grandir normalement au grand étonnement de ses parents qui portent désormais toute leur attention sur la petite fille. Elle est éduquée selon les coutumes guiziga. En effet, chez ce peuple, l'éducation des enfants est l'affaire des parents, voire de toute la communauté. Jusqu'à l'âge de sept ans, les garçons et les filles jouent ensemble, vont en brousse berger les chèvres s'initient de temps en temps à la petite chasse (engluage des oiseaux, capture de lézards et de rats, etc.), au maraudage d'arachides dans les champs des voisines et vivent intensément la collectivité enfantine (Pontié, 1982 : 114). Après cette séquence de vie, la

¹Entretien avec Foutchou Julienne à Maroua.

séparation entre les deux sexes est nette. Les petits garçons quittent la case de leur mère et dormiront désormais avec leurs frères aînés dans la case des jeunes gens. De plus, leur éducation n'est plus désormais une affaire de femmes. Quant aux filles, elles continuent de cohabiter avec leur mère jusqu'à leur mariage. Elles sont de plus en plus intégrées au groupe des femmes et participent aux tâches domestiques telles que le puisage de l'eau, le pilage du mil, la confection des repas tout en faisant ainsi l'apprentissage de son rôle d'épouse (Pontié, 1972 : 221). Cette rupture brutale d'avec leurs frères fait partie de leur éducation (Pontié, 1982 : 115). Foutchou Julienne a évolué conformément à cette tradition jusqu'au jour où elle a particulièrement attiré l'attention du Curé de l'église catholique qui a décidé de l'envoyer à l'école moderne.

1-2- Formation, carrière professionnelle et engagement dans la société civile

La rencontre de Foutchou Julienne avec le prêtre Yves Schaller va modifier sa vie de petite fille rustique. Le prélat qui est attiré par sa vivacité et sa gentillesse, décide de l'envoyer à l'école du village par l'entremise du catéchiste Amadou Jean². Brillante et assidue, Foutchou Julienne obtient en 1972 son Certificat d'Etude Primaire et Elémentaire. En 1974, elle se conforme aux exigences de la tradition à savoir le mariage. Elle a convolé en juste noce avec Djakao Bouba, un jeune infirmier avec qui ils ont eu six enfants soit cinq filles et un garçon³. Loin de se contenter du statut d'épouse, elle compose et est reçue au concours de l'Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général de Maroua en 1977 et en ressort trois ans nanti de son diplôme de Certificat d'Aptitude d'Instituteurs de l'Enseignement Général (CAPIEG). C'est ce diplôme qui lui a permis de s'insérer dans la carrière d'institutrice respectivement à l'Ecole maternelle de Yagoua puis à l'école publique de Domayo à Maroua de 1984 à 1988 à la faveur d'une mutation. Cependant, elle quitte l'enseignement en 1989 pour se former en comptabilité au Centre de Formation de Comptabilité Matière à Yaoundé. Après un an de formation, elle est nommée comme chef de bureau comptabilité matière de la recette des domaines à Maroua de 1990 à 2005. Parallèlement, elle est élue présidente de la Commission Provinciale du Fonds d'Appui aux Organisations Rurales (FONDAOR) de l'Extrême-Nord. De même de 2006 à 2013, elle est chef de service Régional de la Chambre de la Solidarité Nationale à la délégation des Affaires Sociales de l'Extrême-Nord cumulativement avec le poste de délégué régionale de la chambre d'Agriculture, des Pêches et des forêts et Faunes de 2011 à 2013⁴.

En plus de cette carrière professionnelle riche et dense, Foutchou Julienne va renforcer ses capacités intellectuelle et professionnelle par des cours et des formations. Elle s'est inscrite au

²Entretien avec Julienne FOUTCHOU à Maroua.

³Idem.

⁴Idem.

cours du soir à Yagoua où elle décroche son Brevet (BEPC) et plus tard, elle obtient son baccalauréat A4. De même qu'elle s'est formée en animation rurale au Centre de Formation en Animation Rurale (CFAR) à Babouri par Guider. Sa quête permanente du savoir va l'amener à effectuer des stages comme celui sur « l'Appui aux Organisations des Femmes dans la promotion des activités rémunératrices » à Bobo Diolassou au Burkina Faso. En 2000, elle bénéficie d'un autre stage en technique de vulgarisation et de conservation des céréales au Ghana. Elle séjourna également au Canada, à Dakar au Sénégal où elle participa à un stage de formation sur la Protection de l'arbre. A Paris, elle assista au Forum mondial des Femmes chefs d'entreprise. Elle se rendit aussi à Turin, en Italie, pour prendre part au séminaire au séminaire international sur le travail des enfants⁵.

Ses multiples expériences issues des postes de responsabilité, des stages et séminaires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays ont fait d'elle, une femme influente et écoutée dans une société où « *la vocation première de la femme est d'assurer la pérennité de la société. Toutes les activités, jusqu'à la fin des maternités, devraient être limitées au maternage et aux travaux domestiques*⁶ ».

L'engagement de Foutchou Julienne dans les associations date de sa tendre enfance si l'on s'en tient à l'entretien qu'elle a accordé à Gabriel Housseini. Il ressort qu'elle a débuté très tôt dans les groupes de l'église tels que le mouvement Cop Monde, elle fut éclaireur et monitrice des jeunes (Housseini, 2014 : 198). Son dynamisme fut remarqué par la Sœur Yvonne qui l'initia aux pratiques d'animation de groupe, de réflexion sur l'implication de la femme dans le développement⁷, domaine où elle va s'illustrer comme actrice de premier ordre. Interrogée à ce sujet, elle réagit en ces termes : « *J'ai été successivement responsable à plusieurs poste de service public et leader de plusieurs associations féminines. Sans me jeter des fleurs je suis pionnière dans la mise en place des associations et des groupements d'initiatives communes (Gic)*⁸ ».

En effet, c'est à la faveur du décret n° 92-455/PM du 23 novembre 1992 fixant les modalités d'application de la loi n° 92-006 du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux groupes d'initiative commune que dans tout le pays des GIC ont été effectivement créés. Foutchou Julienne saisit cette opportunité pour porter la voix des populations de sa localité. Elle affirme :

⁵Entretien avec Julienne FOUTCHOU à Maroua.

⁶Ivan MELACHEO, « Essai sur la condition des femmes au Cameroun Sur le plan politique, économique, social », https://www.academia.edu/13286476/Essai_sur_la_condition_des_femmes_au_Cameroun.

⁷Ibid.

⁸Anonyme, « Dossier. Les visages des premiers sénateurs élus au Cameroun (Suite et fin). Mme Djakaou née Foutchou Julienne : plusieurs cordes à son arc », <https://cameroonvoice.com/news/2013/05/02/dossier-les-visages-des-premiers-senateurs-elus-au-cameroun-suite-et-fin/>

J'ai été désignée par mes pairs comme présidente provinciale pour implanter les associations. Avant, elles évoluaient dans l'informel. La tâche qui m'incombait était de sensibiliser les populations afin qu'elles se mettent ensemble au sein des Gic et des associations pour bénéficier de financements⁹.

Cette responsabilité l'a amenée à mettre sur pied sur l'ensemble de la région plus de mille GIC avant de créer son propre GIC à savoir l'Action Génereuse pour l'Intervention Rurale(Agir).

Foutchou Julienne (2em à partir de la gauche) en compagnie des femmes de son GIC



Sources : archives privées de Julienne **FOUTCHOU**

Parallèlement aux activités professionnelle et socio-économique, Foutchou Julienne s'est engagée dans la politique.

2- Engagement politique et combat pour des postes électifs au sein du RDPC

L'engagement politique de Foutchou Julienne est la résultante de ses interrogations relativement au manque d'intérêt des chrétiens de son époque vis-à-vis de la politique. Cependant, son ascension à la section départementale de l'OJRDPC et au comité central est le résultat d'une lutte âpre et acharnée.

⁹ Anonyme, «Dossier. Les visages des premiers sénateurs élus au Cameroun (Suite et fin)», <https://cameroonvoice.com/news/2013/05/02/dossier-les-visages-des-premiers-senateurs-elus-au-cameroun-suite-et-fin/>

2-1- Les raisons de son engagement politique

L'engagement politique de Foutchou Julienne remonte à sa rencontre avec le cardinal Christian Tumi lorsqu'elle était en service à Yagoua. Foutchou Julienne a été frappée par l'ouverture d'esprit et l'audace du prélat vis-à-vis de la situation des chrétiens dès son installation le 9 mars 1980. En effet, il régnait une sorte de pression administrative visant à islamiser de force les populations non musulmanes du Nord Cameroun. Kees Schilder notait déjà que :

Sous la présidence de M. Ahidjo¹⁰ s'est propagée l'image du Nord comme une société homogène, unie sous le commandement des musulmans, parmi lesquels les Foulbé constituent l'ethnie dominante. La réalité, cependant, est autre. L'hégémonie des Foulbé sur la multitude des ethnies autochtones de la région - que les Foulbé appellent kirdi (païens) et qui comprennent plus des 2/3 de la population - est restée instable et limitée : jusqu'à aujourd'hui, certains groupes kirdi ont réussi à se soustraire au pouvoir politique et économique des Foulbé, comme par exemple ceux qui peuplent le sud de la Diamaré, dans l'actuelle province de l'Extrême-Nord (région de Kaélé). L'islam est étroitement confondu avec l'ethnie dominante, à tel point que l'islamisation est au fond une expansion du mode de vie foulbé. En ce sens, l'islamisation pourrait être un indice de l'imposition de l'hégémonie foulbé (Kees, 1991 : 114).

Plusieurs événements illustrent fort bien cette hégémonie islamique à travers les actes posés par les administrateurs musulmans. Dans les années 1980-1981, Maidadi Sadou alors préfet à Yagoua clamait haut et fort que « *le christianisme est la religion des Blancs, un bon Camerounais doit être musulman* » (Dakolé, 1993 : 74). Des lieux de culte chrétien étaient incendiés en série (Kalfou, Kousseri, Guider, Mayo Oulo etc.) sous l'impulsion de l'administration. Ces vexations avaient irrité Mgr Christian Tumi, évêque de Yagoua qui a mené des actions et des clarifications vis-à-vis des assauts répétés de l'administration qui rentraient en contradiction avec la Constitution du Cameroun qui est sans équivoque sur la laïcité (Ibid.).

C'est pour édifier donc ses fidèles que l'évêque avait convoqué un congrès qui allait sensibiliser les Kirdi qui subissaient cette forme d'islamisation forcée via les autorités administratives musulmanes. Foutchou Julienne faisait partie des 300 congressistes qui ont retenu que désormais il fallait prendre en main leur destin et conjurer la peur. Une fois de plus, Foutchou Julienne est remarquée par le prélat qui lui propose la présidence de l'Association chrétienne des Foyers (ACF) (Housseni, 2014 : 199).

Foutchou Julienne s'interrogeait sur le désintérêt des chrétiens vis-à-vis de la politique. Constatant que toutes les femmes qui étaient impliquées en politique étaient toutes musulmanes et célibataires, elle se confia à l'évêque en lui posant la question de savoir si la politique était proscrite pour les femmes chrétiennes. La réponse du prélat était sans équivoque lorsqu'il répliqua à cette dernière que :

¹⁰Premier président du Cameroun de 1960 à 1982, musulman et ressortissant du nord Cameroun.

la politique, c'est l'affaire de tous...Je vous encourage et avec toutes les personnes de bonne volonté à participer activement au destin de notre nation. Si vous ne faites pas de la politique, la politique vous fera (martela-t-il) vous devez vivre la réalité de notre pays et encourager les autres (Housseni, 2014 : 200).

C'est cette invite qui a aiguisé la détermination de Foutchou Julienne à entrer en politique en 1985 à une période importante où le parti unique Union Nationale Camerounaise (UNC) s'est transformé au congrès de Bamenda du 24 mars 1985, en Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) (Madinatou et al., 2016 : 13). Son dynamisme en matière d'animation des groupes lui a ouvert la voie à des postes de responsabilité au sein du parti. Elle occupa respectivement les postes de présidente du comité de base, de sous-section et de section à Yagoua qui n'est pas pourtant son département d'origine jusqu'à sa mutation administrative à Maroua.

2-2- Foutchou Julienne, présidente de l'OFRDPC dans le Diamaré

Ses nombreuses années passées dans le parti lui ont permis de se positionner à la tête de la section départementale de son parti. Au préalable, il convient de mentionner que c'est à l'issue d'âpres combats qu'elle a été élue dans le Diamaré dont elle n'est pas originaire bien qu'appartenant à l'ethnie qui a fondé pourtant la ville de Maroua. A son arrivée, elle retombe à la base comme simple militante¹¹. C'est son engagement et son franc-parler qui lui ont valu d'être choisie comme présidente de l'une des deux sous-sections du parti à savoir celle de Domayo. Son choix intervient dans un contexte compliqué pour son parti du fait de l'avènement du multipartisme. Dans la région, l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP), parti à connotation régionale et regroupant en majorité les musulmans et ses militants se réclamant héritiers de l'ancien président Ahidjo. Les membres du parti RDPC étaient devenus la cible de l'opposition. Les membres formellement identifiés étaient molestés, leurs biens incendiés et pour leur propre sécurité, ils n'arboraient plus les habits et les gadgets du parti. Foutchou Julienne n'a pas échappé à la furie des militants de l'UNDP, elle fut bastonnée avec des séquelles qu'elle porte aujourd'hui sur sa jambe et sa voiture incendiée. Loin d'être découragée, elle est restée dans sa formation politique battue aux premières élections pluralistes de 1992. Dans la lancée de la reconquête de l'électorat perdu, les responsables du parti ont compris qu'il fallait choisir des militants courageux, capables de convaincre et surtout de rassembler les militants en débandade. En dehors de ces critères, Foutchou Julienne est devenue membre du Comité Central de son parti en 1996 et le décès de la présidente de section va militer pour son choix comme présidente de section en 2000 (Madinatou et al., 2016 : 13)..

¹¹Entretien avec Julienne FOUTCHOU à Maroua.

Dans la perspective de conférer la victoire aux élections locales au RDPC, Foutchou Julienne s'est présentée comme candidate à la députation du 22 juillet 2007 au sein de son parti. Cette candidature fut mal accueillie par certains membres de son parti qui voyaient mal une femme, une Guiziga et de surcroît une chrétienne devenir leur représentante au parlement et elle fut battue aux primaires (Madinatou et al., 2016 : 16). Cette situation vécue par la candidate est similaire à bien des régions où on continue de tout faire pour empêcher les femmes d'entrer en compétition directe avec les hommes et d'apparaître en public ou de participer aux échanges publics (Ballington, 2011 : 8). Loin de baisser les bras, cette dame qui se distingue par

Son éternel sourire qui illumine son visage noir d'ébène strié de balafres, se cache un bout de femme -elle a à peine 1,70 cm- dont la capacité de mobilisation en aura étonné plus d'un. (...) elle n'y fait pas que de la figuration car, du caractère, elle en a (...) et n'hésite pas au cours de ces assises, à prendre la parole pour défendre vigoureusement ses idées. Des idées qui peuvent, à certains moments, surprendre de la part de l'une des têtes couronnées du Rdpc dans le Diamaré¹².

3- Les tribulations et l'élection de Foutchou Julienne au sénat

Victime des préjugés et des stéréotypes à son endroit, Foutchou Julienne a mis en marche ses réseaux au sein du parti et est revenue à la charge en postulant aux premières élections sénatoriales de 2013.

3-1- Les tractations autour de sa candidature

C'est la révision constitutionnelle du 18 janvier 1996 qui prévoit que le parlement aura désormais deux chambres l'Assemblée Nationale et le Sénat. Ce dernier représente les collectivités décentralisées et est constitué de 100 membres dont 70 sont élus et 30 nommés par Président de la république. Ainsi, les premières élections se sont déroulées le 14 janvier 2013. Ainsi, le choix des candidats pour les sénatoriales dans le septentrion en général et, dans le Diamaré en particulier, a été une véritable alchimie. D'abord, les pressions de la hiérarchie du parti qui investit très souvent les candidats de son choix contre la volonté des militants de base. Ensuite, à cause du tribalisme comme stratégie d'élimination des allogènes, de même que la xénophobie qui consiste à écarter des candidats influents mais d'origine étrangère. Enfin, le poids de la religion.

La désignation des candidats aux sénatoriales de 2013 à Kousséri illustre bien ce propos. Le maire Mahamat Abdoukarim, qui n'avait pas fait acte de candidature, a quand même été investi contre son gré par le parti au prétexte qu'il est Arabe Choa. Ceci en dépit du fait que les candidats de l'ethnie autochtone à savoir les Kotoko qui avaient pourtant le profil, mais il n'était pas question d'en choisir puisque les Arabe-choas contrôlent toutes les communes de ce

¹²R.BIHINA, E. A. B.LAMERE, « Bienvenue à l'Extrême-Nord. Radioscopie d'une province et de ses personnalités incontournables », <https://www.camerlex.com/julienne-djakaou-lautre-francoise-foning-14981>.

département et presque les trois quarts ou 75% des 300 Conseillers municipaux invités à voter pour le compte du département. C'était difficile de choisir un Kotoko à cause des clivages qui sont très marqués. Et pour contenter les Kotoko, on estime que le Président pourrait nommer plutôt un Kotoko parmi les trente qui seront désignés pour rétablir un équilibre entre le poids politique et la légitimité historique¹³.

Dans le Diamaré, les tractations tournent autour de la candidature d'un certain Fayçal Mourad soutenu par Cavaye Yeguié qui avait constitué sa liste avant de désister du fait qu'il était Président de l'Assemblée Nationale. La candidature de son colistier a soulevé des polémiques et un haut responsable du parti rappelle que *«C'est un homme sans grande prétention, mais qui a déjà fait ses preuves de militant. Il doit faire plus que tout le monde et demander en retour moins, parce que les mauvaises langues lui rappellent sans cesse qu'il est libano-camerounais¹⁴»*. La polémique au sujet de sa nationalité prend corps davantage dans les débats au point où un conseiller municipal dans une longue litanie tient ces propos décapants et presque xénophobes :

Fayçal Mourad est un brave homme. Personne ne peut lui nier son appartenance au département. Il a épousé une fille de la région, ses parents sont enterrés ici. Mais, est-ce que si Fayçal Mourad faisait tout cela dans le Mayo-Sava, il aurait été choisi sur la liste ? Non. Est-ce que si Fayçal Mourad faisait tout cela dans le Logone et Chari, il serait choisi sur la liste ? Non. Fayçal Mourad fait cela dans le Diamaré et il est choisi. Il y a toujours une propension chez certains à imposer au Diamaré des personnes contestables, et cela plombe l'efficacité recherchée. Hier c'était des ministres, aujourd'hui c'est le tour d'un futur Sénateur¹⁵.

Cette campagne de déstabilisation n'est pas l'apanage de la seule région de l'Extrême-Nord. Partout dans l'ensemble du pays des candidatures ont suscité des discordes parmi les membres du même parti. Des coups bas, des histoires désobligeantes sont concoctés autour des origines, des mœurs légères, des diplômes douteux de certains candidats, etc. Ceci parce que c'est pour la première fois qu'on élisait les sénateurs au Cameroun. Des rumeurs couraient déjà qu'on les désignerait non pas par le terme d'« honorable » mais plutôt de « vénérable » avec un traitement salarial conséquent au titre. Ces campagnes de déstabilisation et l'ambition effrénée de certains candidats ont été stoppées grâce à la diligence du président du parti qui a tranché à sa manière. A ce sujet, le journaliste George Alain Boyomo écrit :

Le président national du Rdpc a encore déjoué bien de pronostics (...). Beaucoup d'appelés, peu d'élus. Sur près de 1000 candidats ayant sollicité l'investiture du Rdpc aux sénatoriales, à travers les dix régions du Cameroun, seuls 140 (70 titulaires et autant de

¹³Raoul GUIVANDA, «Sénatoriales : Les incongruités des listes RDPC dans le Septentrion », *L'Œil du Sahel* du 22-Mar-2013, <http://www.cameroon-info.net/article/senatoriales-les-incongruites-des-listes-rdpc-dans-le-septentrion-173400.html>.

¹⁴Raoul GUIVANDA, op.cit..

¹⁵Ibid.

suppléants) ont été retenus (...) par le président national du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), Paul Biya¹⁶.

Suite à cet imbroglio difficile à démêler dans le Diamaré, Elections Cameroon (Elecam), l'organe en charge des élections au Cameroun a rejeté la candidature de Fayçal Mourad « au regard de ses pièces d'identité, comme n'étant pas de nationalité camerounaise d'origine ¹⁷». Foutchou Julienne en dépit des oppositions à sa candidature, a été finalement choisie comme candidate du RDPC. Son militantisme de longue date, ses activités de développement l'ont rendu plus visible et son appartenance à l'ethnie guiziga, autochtone du Diamaré a été un atout.

3-2- Foutchou Julienne élue sénatrice du Diamaré et ses premières œuvres

Choisie et investie comme candidate du RDPC dans le Diamaré, Foutchou Julienne a bénéficié du soutien de ses pairs qui sont dans l'obligation d'enterrer la hache de guerre car, l'élection des sénateurs incombe avant tout aux conseillers municipaux. Pour le Diamaré, les trois communes d'arrondissement sont toutes composées en majorité par les membres de son parti. Au total quatre partis étaient en lice et le RDPC a remporté. C'est de cette manière que Foutchou Julienne a été élue première sénatrice titulaire avec les 6 autres candidats de la Région de l'Extrême-Nord. A la question de savoir qu'est ce qui explique son élection, elle répond :

J'ai beaucoup œuvré pour la réussite de mon parti le RDPC et pour le bien commun des Camerounais. C'est tout d'abord l'apothéose d'un militantisme fidèle qui a connu des hauts et des bas (et des couleuvres j'en ai avalé), mais c'est surtout la reconnaissance du Président national du parti, le Président Paul Biya et bien sûr la gratitude du peuple qui m'a voté. Enfin et comme un retour à la source, le Ciel (Dieu Suprême), qui avait permis que je ne devienne pas cendre a conduit mes pas jusqu'à cette investiture et a permis que j'assume cette responsabilité historique de première Sénatrice du Diamaré. Oui « Ce qui est petit, ce qui est faible, voilà ce que Dieu a choisi pour confondre ce qui est fort (Housseni, 2014 : 202).

Foutchou Julienne siégeant au sénat

¹⁶ Georges Alain **BOYOMO**, « Cameroun : RDPC - Paul Biya, l'alchimiste », <https://fr.allafrica.com/stories/201303182013.html>

¹⁷ Joseph Flavien **KANKEU**, « Sénatoriales : Voici pourquoi Elecama a rejeté les listes du RDPC », *Le Messager* du 22 mars 2013, <http://www.cameroon-info.net/article/senatoriales-voici-pourquoi-elecama-a-rejete-les-listes-du-rdpc-173436.html>



Sources : Archives privées de Foutchou Julienne.

Au sénat, Foutchou Julienne s'illustre par son dynamisme une fois de plus. Elle intègre la « Commission de l'éducation, de la formation professionnelle et de la jeunesse » puis, un an après est désignée membre du « Comité Nationale de Lutte contre les pires forme de travail des enfants ». De même elle a fait beaucoup de voyage en France, Italie et au Ghana¹⁸.

Dans sa circonscription, la sénatrice pour exprimer sa reconnaissance vis-à-vis de la population et par la même occasion entretenir son électorat, a choisi non pas d'organiser des agapes mais d'offrir des matériels aux centres de santé et à certaines écoles dépourvues de tables bancs pour les élèves. Ce genre d'action rompt avec la stratégie des élus qui, une fois atteint leurs objectifs disparaissent dans la nature et pour réapparaître à l'approche des échéances électorales pour faire des dons afin de séduire les populations.

La sénatrice lors d'une cérémonie de remise des dons

¹⁸Entretien avec Julienne FOUTCHOU à Maroua.



Sources : Kambete Delphin, Archives privées de Foutchou Julienne

Conclusion

Appelée à se volatiliser comme du vent, le destin a conjuré plutôt le mauvais sort qui pesait sur Foutchou Julienne en vivant jusqu'à ce jour. Repérée par le révérend père Yves Schaller du fait de sa vaillance, elle a échappé à la vie rustique en allant à l'école moderne. L'instruction de la petite fille lui a ouvert la voie à la carrière d'enseignante. Engagée dans l'église catholique, elle s'est initiée à l'animation des groupes. C'est fort cette expérience qu'elle va créer plusieurs GIC et son ONG AGIR pour accompagner les populations dans sa région d'origine, dans la lutte contre la pauvreté. Encouragée par son évêque Christian Tumi, Foutchou Julienne s'engage en politique en 1985. Dès cette date elle a connu une ascension dans son parti non sans avoir rencontré des obstacles qu'elle a dû surmonter jusqu'à devenir la première sénatrice dans le Diamaré. A travers son parcours, l'on découvre malgré l'évolution de la société et de l'ouverture démocratique, que les femmes peinent à émerger en politique et surtout à briguer des postes électifs du fait des pesanteurs socioculturelles réfractaires à leur émergence dans l'espace public

au Nord Cameroun. Il convient de dire à la suite de Chombart de Lauwe que « Jamais le statut de la femme dans la société n'a posé plus de questions à l'échelle mondiale qu'il n'en pose aujourd'hui » (Chombart de Lauwe, 1962 : 6).

Références bibliographiques

Anonyme, «Dossier. Les visages des premiers sénateurs élus au Cameroun (Suite et fin).Mme Djakaou née Foutchou Julienne : plusieurs cordes à son arc », <https://cameroonvoice.com/news/2013/05/02/dossier-les-visages-des-premiers-senateurs-elus-au-cameroun-suite-et-fin/>

Anonyme, «Dossier. Les visages des premiers sénateurs élus au Cameroun (Suite et fin) », <https://cameroonvoice.com/news/2013/05/02/dossier-les-visages-des-premiers-senateurs-elus-au-cameroun-suite-et-fin/>

Ballington (J.)et al., Promouvoir le rôle des femmes pour renforcer les partis politiques. Guide des bonnes pratiques pour encourager la participation politique des femmes, Octobre 2011 Octobre 2011.

Bihina (Roger.), Lamère (Eric Benjamin), 2004, Bienvenue à l'Extrême-Nord : radioscopie d'une province et de ses personnalités incontournables, Yaoundé, Saagraph.

Boulet (Jean), Beauvilain (Alain) et Al., 1984, *Le Nord du Cameroun. Des hommes, une région*, Paris, ORSTOM (IRD).

Boyomo (G. A.), « Cameroun : RDPC - Paul Biya, l'alchimiste », <https://fr.allafrica.com/stories/201303182013.html>

Chombart de Lauwe (P.), 1962, « Introduction », in Images de la femme dans la société, *Revue internationale des sciences sociales*, revue trimestrielle, vol. XIV, no 1.

Dakolé Daïssala, 1993, Libre derrière les barreaux, Paris, les Éd. du Jaguar.

Guivanda (Raoul), «Sénatoriales : Les incongruités des listes RDPC dans le Septentrion », *L'Oeil du Sahel* du 22-Mar-2013, <http://www.cameroon-info.net/article/senatoriales-les-incongruites-des-listes-rdpc-dans-le-septentrion-173400.html>

Housseini (Gabriel), L'éternité promise...conversation avec son éminence le Cardinal Christian Tumi, Yaoundé, Harmattan, 2014.

KANKEUJ (F.), « Sénatoriales : Voici pourquoi Elecam a rejeté les listes du RDPC », *Le Messenger* du 22 mars 2013, <http://www.cameroon-info.net/article/senatoriales-voici-pourquoi-elecam-a-rejete-les-listes-du-rdpc-173436.html>

Kees Schilder, « Etat et islamisation au Nord-Cameroun (1960-1982) », *Politique africaine*, no 41, mars 1991.

Madinatou Amadou et al., « Le parcours politique de Foutchou Julienne de 1985 à nos jours », rapport d'Initiation à la recherche en Histoire, Licence III, Université de Maroua, 2016.

Mélachéo (Ivan), « Essai sur la condition des femmes au Cameroun Sur le plan politique, économique, social », https://www.academia.edu/13286476/Essai_sur_la_condition_des_femmes_au_Cameroun.

Pontié (Guy) et Pontié (Daniel), 1982, « Organisation sociale et éducation traditionnelle chez les Guiziga », *La quête du savoir : Essais pour une anthropologie de l'éducation camerounaise*, Les Presses de l'Université de Montréal.

Pontié (Guy), *Les Guiziga du Cameroun septentrional (l'organisation traditionnelle et les formes de la contestation)*, Paris, ORSTOM, 1973.

Pontié (Guy), 1972, LES SOCIÉTÉS PAÏENNES. Populations et ethnies - l'organisation sociale et le contrôle de l'espace - les oppositions significatives, p.221 in Boutrais Jean, Boulet Jean, Beauvilain Alain et Al., 1984, *Le Nord du Cameroun. Des hommes, une région*, ORSTOM (IRD), Paris.